



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Le RHNe réintroduit les visites sur rendez-vous aux patients hospitalisés

Avec la péjoration de la situation sanitaire, l'hôpital cantonal restreint le régime des visites dès le mercredi 8 décembre. Chaque patient hospitalisé pourra recevoir la visite d'un seul proche par jour, avec prise de rendez-vous préalable et validation de l'autorisation de visite par SMS.

Ces dernières semaines, le nombre d'infections au coronavirus a fortement augmenté dans le canton de Neuchâtel. En conséquence, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) a décidé de réintroduire les visites sur rendez-vous pour les patients hospitalisés, avec une seule visite par jour et par patient. L'horaire des visites (14h-17h) reste inchangé. Le certificat sanitaire et le port du masque restent obligatoires.

Dès le mercredi 8 décembre, les visites seront possibles uniquement sur inscription préalable. Les proches devront s'inscrire en téléphonant aux numéros ci-dessous entre 8h30-12h et 13h30-16h (les jours ouvrables). Après un contrôle de la demande, ils recevront un SMS de confirmation indiquant la date, l'heure de début et de fin de la visite. Les proches qui n'ont pas de téléphone mobile seront inscrits sur une liste transmise à l'accueil de chaque site.

- **Sites de Pourtalès et du Val-de-Ruz:** 079 559 54 25
- **Sites de La Chaux-de-Fonds et du Locle:** 079 559 51 99

Pour éviter les retards, chacun est prié de se rendre aux accueils 15 minutes avant le début effectif de la visite. Le SMS de confirmation devra être présenté pour pouvoir entrer dans l'hôpital. Les visites, d'une durée maximale d'une heure, seront organisées de façon à avoir un seul visiteur par chambre en même temps.

Pour la maternité et la pédiatrie, les règles demeurent inchangées, avec des visites limitées aux seuls parents. Pour les soins intensifs et l'unité de soins palliatifs de La Chrysalide, les visites sont organisées en concertation avec l'équipe médico-soignante. Les visites auprès de patients suspects ou atteints par le coronavirus restent interdites, sauf cas particulier, avec autorisation explicite de l'équipe médico-soignante. En cas de symptômes du virus, les visiteurs doivent renoncer à venir à l'hôpital.

Le RHNe a réactivé la semaine dernière toutes ses cellules de gestion de crise. Des mesures internes ont également été prises pour réduire les risques de transmission du virus : les injections de la 3^e dose de vaccin pour les collaborateurs-trices ont commencé ce lundi; un élargissement du télétravail a été décidé, quand cela est possible; les séances en présentiel ont été limitées au strict nécessaire.

Par ailleurs, les conférences publiques des Jeudis du RHNe, organisées une fois par mois, ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. Le RHNe rappelle que le respect des règles d'hygiène, la distanciation sociale et la réduction des contacts sociaux au strict minimum sont indispensables pour empêcher la péjoration d'une situation sanitaire déjà extrêmement tendue.

Neuchâtel, le 6 décembre 2021

Claire Charmet, présidente du Collège des directions, répond à vos questions au 079 559 53 91